

4. L'importance que nous attachons aux besoins de nouvelles initiatives en vue de libéraliser le commerce mondial en même temps que se déroulent les négociations européennes.

Certains effets de l'élargissement de la C.E.E.

En discutant de l'impact direct qu'aurait l'élargissement de la C.E.E. sur le commerce canadien, j'ai donné un aperçu statistique des changements dans les conditions d'accès de nos exportations vers le marché anglais dans le cas où ce pays adopterait sans modifications le tarif commun extérieur et la politique agricole commune de la C.E.E. Environ 36 p. 100 seulement de nos exportations entreraient en franchise comparativement à 94 p. 100 présentement. Le reste ferait face à des tarifs douaniers, à une perte du régime préférentiel du Commonwealth et à des préférences à l'avantage de nos concurrents européens. Nos produits agricoles seraient plus défavorisés encore car la politique agricole commune de la C.E.E. est essentiellement autarcique et fait appel à des prélèvements à l'importation, à des subventions et à d'autres dispositifs protecteurs.

Les répercussions concrètes de l'élargissement sur le volume et la rentabilité des ventes canadiennes au Royaume-Uni seraient fort différentes d'un produit à l'autre mais il était toutefois indispensable que tous les pays négociateurs sachent clairement qu'environ 70 p. 100 de nos exportations vers la Grande-Bretagne seront affectées si le présent tarif commun extérieur et la présente politique agricole commune sont adoptés.

J'ai souligné le fait que la Grande-Bretagne est notre deuxième marché d'exportation et absorbe environ un quart de toutes nos ventes outre-mer. Elle achète habituellement pour plus de 1 milliard de dollars de produits canadiens et ce chiffre sera encore beaucoup plus élevé en 1970. Nos exportations vers la C.E.E. et les autres pays candidats à l'adhésion atteignent à peu près le même niveau que nos ventes à la Grande-Bretagne. Un élargissement de la C.E.E. aurait également une influence négative sur une partie de ces échanges.

Sur un plan plus général, j'ai souligné le danger d'une "polarisation" du commerce mondial en blocs économiques autarciques et rivaux. La C.E.E. est déjà la plus grande entité commerciale du monde. Elargie, elle représenterait plus du quart des échanges mondiaux sans tenir compte du commerce intracommunautaire (comparé à environ 20 p. 100 pour les États-Unis). Environ cinquante des quatre-vingt-onze pays du GATT pourraient être membres ou associés de la C.E.E.

J'ai invité la C.E.E. à faire usage de son influence pour faciliter et encourager une libéralisation accrue du commerce à l'échelle mondiale et non pas seulement entre les États membres ou associés.

Le monde et la C.E.E. elle-même auraient tout à gagner d'une telle politique d'ouverture. D'autre part, si l'élargissement de la C.E.E. provoque une réduction du commerce ou un changement des courants commerciaux aux dépens des pays tiers, la Communauté y perdra elle-même, en fin de compte, en voyant s'élever ses coûts de consommation et de production. En outre, les fournisseurs étrangers ne pourraient rester indifférents à la perte de leurs marchés traditionnels dans la C.E.E. et dans les pays qui y sont associés.